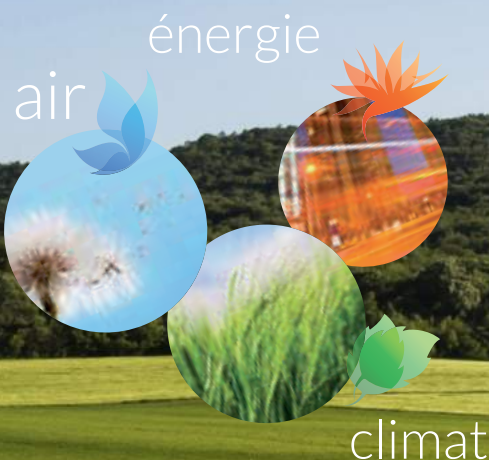




QUALITÉ DE L'AIR QUELS RÉSULTATS POUR 2015 ?



Patrice VERGRIETE
Maire de Dunkerque
Président de la Communauté urbaine

Monique BONIN
Vice-Présidente
de la Communauté urbaine



Damien CAREME
Maire de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté
urbaine

EDITO

Aujourd'hui l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé des habitants n'est plus à démontrer, notamment les enfants, personnes âgées ou personnes fragiles sur le plan respiratoire. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, le Dunkerquois vit une situation de la qualité de l'air spécifique.

Le rôle des collectivités locales pour améliorer cette situation est prépondérant. La mise en œuvre des compétences de la Communauté urbaine en matière d'habitat, de transports, d'espaces verts ou de déchets a un impact essentiel sur la santé car elle agit sur son 1^{er} déterminant : la qualité de l'environnement physique et socio-économique. En matière de transports par exemple, ses choix actuels vont réduire en peu de temps la pollution de l'air grâce au déploiement de véhicules propres, aux futurs

aménagement urbains réalisés dans le cadre de « DK'plus de mobilité », à la gratuité des bus le week-end et les jours de pics de pollution.

Son partenariat actif avec **atmo** Nord - Pas-de-Calais depuis plusieurs années contribue à l'amélioration des connaissances et à la modernisation des outils de mesure et de prévision de la qualité de l'air. Mais il va également lui permettre, grâce au modèle urbain finalisé en 2015, de prendre des décisions majeures en matière d'urbanisme pour une meilleure qualité de vie des habitants.

Membre du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, la Communauté urbaine de Dunkerque agit à la fois dans le champ de la prévention, mais aussi et surtout sur les principaux déterminants de la santé.

QUALITÉ DE L'AIR : QUELS CONSTATS ?

SUR VOTRE TERRITOIRE

> 200 000

HABITANTS SUR VOTRE
TERRITOIRE

~700 hab/km²

DENSITÉ DE POPULATION
SUR VOTRE TERRITOIRE

17

COMMUNES SUR VOTRE
TERRITOIRE

3

JOURS DE DÉPASSEMENT
DU SEUIL D'ALERTE EN
PM10

POUR NOTRE SANTÉ ET POUR L'ENVIRONNEMENT

La population est de plus en plus sensible à la qualité de l'air qu'elle respire. En effet, depuis 2008, la pollution de l'air reste l'une des préoccupations premières des Français parmi les problèmes liés à la dégradation de l'environnement^[1].

Des études récentes, françaises et internationales, vont dans ce sens et mettent en évidence **des impacts directs et indirects de la pollution atmosphérique sur la santé humaine**^[2,3,4]. Selon le projet européen Aphekom^[2], des gains sanitaires significatifs pourraient être réalisés si les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) étaient respectées pour certains polluants de l'air, et notamment les particules en suspension^[5].

Sur le Nord et le Pas-de-Calais, l'évaluation de ces gains sanitaires a récemment été mise à jour sur les agglomérations de Lens-Douai, Lille, Maubeuge et Valenciennes pour la période 2008-2010^[3]. Les impacts sont largement dominés par l'exposition à long terme des particules. Ainsi, **chaque**

année, sur ces quatre agglomérations, environ 750 décès non-accidentels pourraient être retardés, et près de 210 hospitalisations pour causes respiratoires et 110 pour causes cardiaques seraient évitées, si les concentrations en particules PM10 respectaient la valeur guide de l'OMS.

Un Plan pour la Protection de l'Atmosphère, commun au Nord et au Pas-de-Calais, vise à limiter ces impacts en mettant en œuvre des actions pour réduire les concentrations de polluants auxquels nous sommes exposés.

^[1]Enquêtes Service de l'Observation et des Statistiques (SoeS)

^[2]Programme Européen APHEKOM www.aphekom.org

^[3]Evaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine dans 4 agglomérations du Nord - Pas-de-Calais, 2008-2010, Invs-atmo, janvier 2016.

^[4]Invs-Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire, 6 janvier 2015

^[5]Valeurs guides de l'OMS : concentrations moyennes annuelles en particules PM2,5 de 10 µg/m³ ou en particules PM10 de 20 µg/m³. En 2012, le Centre International de Recherche sur le Cancer - OMS a classé la pollution de l'air extérieur et la pollution particulaire comme cancérigène pour l'Homme.

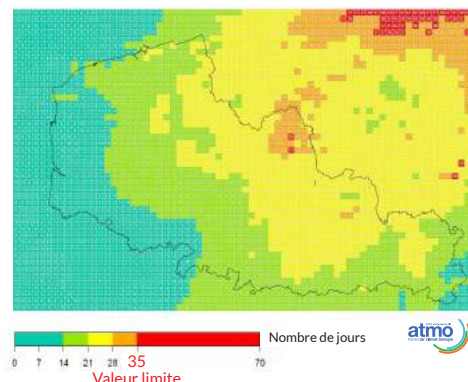
UN PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE REGIONAL

Une forte densité de population, un réseau de transport au carrefour de l'Europe, une urbanisation croissante, une agriculture et une industrie très présentes, les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont soumis à des sources de pollution atmosphérique multiples et variées. Jusqu'en 2012, la valeur limite journalière pour les particules PM10 était régulièrement dépassée sur les deux départements. Ce non-respect de la réglementation a conduit l'Europe à assigner la France devant la cour de justice de l'Union Européenne. Depuis 2013, ce contentieux concerne 10 zones administratives de surveillance, dont celle de Douai-Béthune-Valenciennes, et l'Europe somme la France de mettre en place des mesures efficaces.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), adopté en mars 2014 par les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais, engage 26 actions visant à améliorer la qualité de l'air, pour diminuer les émissions atmosphériques et se conformer aux normes européennes (-31 % des émissions en PM10, -40 % en PM2,5 et -33 % en NO_x). Depuis la signature de l'arrêté interpréfectoral du 1^{er} juillet 2014, les actions réglementaires sont contrôlables et leur non-respect peut entraîner des sanctions.

atmo Nord - Pas-de-Calais a accompagné ce PPA et a évalué les concentrations de polluants à échéance 2020, à partir de l'estimation des émissions avec la mise en œuvre des actions du PPA. Pour les particules PM10, cette simulation montre qu'environ 50 000 personnes seraient encore exposées à

des concentrations, supérieures à la valeur limite journalière dans l'agglomération lilloise, en 2020 (correspondant aux 2 mailles en rouge sur la carte). Ces dépassements concernaient, en 2010, plus de 1,7 millions de personnes et presque 2,5 millions en 2008, sur une zone plus étendue comprenant l'agglomération lilloise, une partie du bassin minier et une partie de l'ouest de l'agglomération dunkerquoise.



Estimation du nombre de jours en 2020 avec une concentration journalière en particules PM10 > 50 µg/m³

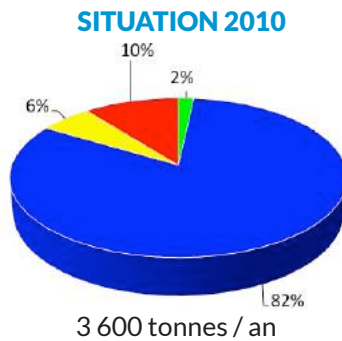
Les données relatives aux particules PM10 sont simulées (sur la base des émissions de polluants estimées et les actions du PPA Nord - Pas-de-Calais) puis transformées en moyenne journalière et cartographiées à la maille de 3 km x 3 km. La réglementation impose de ne pas dépasser la concentration de 50 µg/m³ plus de 35 jours par an pour respecter la valeur limite.

QUALITÉ DE L'AIR : D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR VOTRE TERRITOIRE ?



ORIGINES DES ÉMISSIONS EN 2010 ET EN 2020

**PARTICULES EN
SUSPENSION**
de diamètre
< 10 micromètres (µm)
(PM10)



**OXYDES D'AZOTE
(NOx)**



- Industries, déchets, énergie et construction
- Résidentiel tertiaire
- Transports
- Agriculture + autres (sources d'origines naturelles, etc.)



Source : Inventaire **atmo** NPdC
A2010_M2012_V2 et
A2020PPA_M2014_V2

En 2010, les particules en suspension PM10 émises depuis la Communauté urbaine de Dunkerque étaient principalement issues de l'industrie, notamment l'industrie sidérurgique, à hauteur de 82 % des 3 600 tonnes de particules émises. L'estimation pour 2020 prévoit une baisse générale de ces émissions de 35 % sur le territoire, en passant à 2 300 tonnes (sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la baisse doit atteindre les 31 %). La répartition des secteurs resterait similaire à celle de 2010.

En 2010 pour les oxydes d'azotes, le secteur industriel (en particulier les activités sidérurgiques et le raffinage de pétrole) était le 1^{er} émetteur. Le scénario 2020 prévoit une baisse globale de 32 % d'oxydes d'azote émises, passant de 15 700 tonnes à 10 800 tonnes (équivalente à la baisse attendue sur le Nord et le Pas-de-Calais). La répartition des secteurs resteraient similaire à celle de 2010, avec une légère hausse de la part des transports (+ 7 points) et une baisse du secteur industriel.

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-npdc.fr



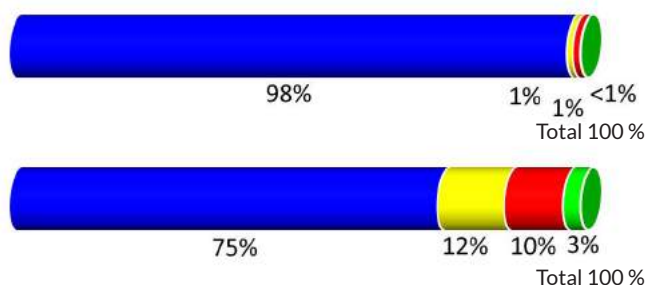
CLIMAT

**Communauté urbaine de
Dunkerque**

39 millions de tonnes
équivalent CO₂ *

**Départements du Nord
et du Pas-de-Calais**

78,2 millions de tonnes
équivalent CO₂ *



- Industries, déchets, énergie et construction
- Résidentiel tertiaire
- Transports
- Agriculture + autres (sources d'origines naturelles, etc.)



Source : Inventaire **atmo** NPdC
A2010_M2012_V2

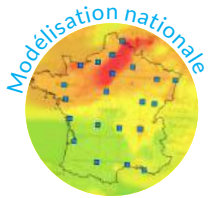
En 2010, la répartition des émissions de gaz à effet de serre (GES) en équivalent CO₂ * de votre territoire est différente de la tendance des deux départements (Nord et Pas-de-Calais) cumulés. La part du secteur industriel est prépondérante avec ici 98 % des 39 millions de tonnes de GES équivalent CO₂ issus du territoire.

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) moyens 2012 (CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).

QUALITÉ DE L'AIR : QUELLE SURVEILLANCE ?

MOYENS ET TECHNIQUES POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'AIR

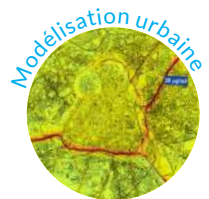
atmo Nord - Pas-de-Calais s'appuie sur des techniques de modélisation régionale et urbaine et dispose de stations de mesures de la qualité de l'air fixes et mobiles, de préleveurs et d'échantillonneurs. Son savoir-faire et son expertise permettent de prévoir et de surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais.



La plateforme **PREV'AIR** de modélisation continentale et nationale permet de prévoir la qualité de l'air pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules PM10 et PM2,5, jusqu'à une échelle de 5 km.



La plateforme **ESMERALDA** de modélisation inter-régionale et régionale permet de prévoir la qualité de l'air, avec une résolution spatiale jusqu'à 3 km sur le Nord et le Pas-de-Calais, pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules PM10 et PM2,5. Elle intègre les données de l'inventaire **atmo Nord - Pas-de-Calais**.



La plateforme **Urban Air** de modélisation urbaine permet de prévoir la qualité de l'air avec une précision de 10 mètres, pour l'ozone, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre (sur Dunkerque) et les particules PM10 (ainsi que les particules PM2,5 sur Douai). Ces modèles urbains sont disponibles sur les agglomérations de Lille et Dunkerque, et ceux de Douai et Saint-Omer sont en cours de développement. Les agglomérations d'Arras et de Béthune seront également bientôt dotées d'un modèle urbain.

6 stations mobiles



Réparties sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais, les **46 stations fixes de surveillance** mesurent en continu les concentrations des polluants atmosphériques. Ce dispositif est complété par **6 stations mobiles**, déplacées sur tout le territoire pour des mesures ponctuelles, ainsi que par des préleveurs et des tubes passifs.

46 stations fixes



des préleveurs



des tubes passifs



SURVEILLANCE SUR VOTRE TERRITOIRE Les points de mesures fixes et les études 2015



- 1 Les concentrations en fluorures sont suivies depuis 1996 en proximité industrielle sur 4 sites : Loon-Plage, Gravelines, Les Huttes et Petit-Fort-Philippe
- 2 Les concentrations en Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM) et en oxydes d'azote ont été suivies en proximité industrielle sur le site de Mardyck
- 3 Les retombées de poussières sédimentables ont été suivies en proximité industrielle sur le site de Fort-Mardyck

En 2015, **atmo Nord - Pas-de-Calais** a également accompagné la CUD pour son Plan Climat, a développé des Cartes Stratégiques Air ainsi qu'une plateforme de prévision quotidienne sur l'ensemble du territoire de la CUD.

Typologie des stations fixes



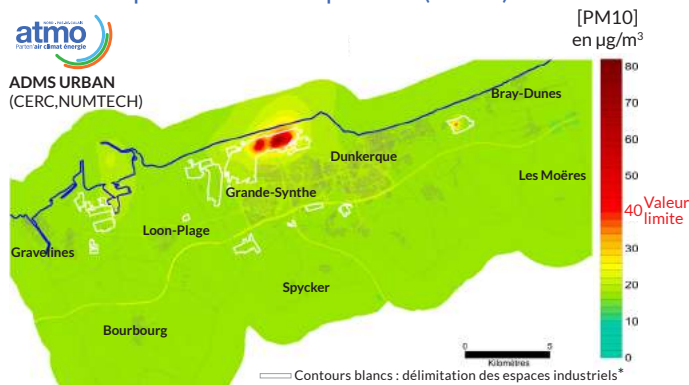
● Études menées sur votre territoire en 2015

QUALITÉ DE L'AIR : QUELS RÉSULTATS EN 2015 ?

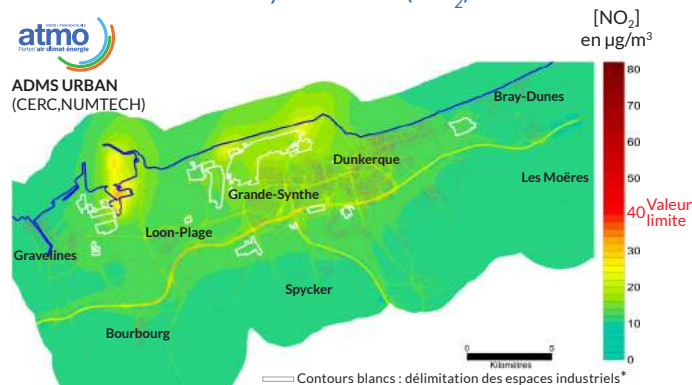
AU REGARD ...

... DE LA MODÉLISATION

Concentrations moyennes annuelles
en particules en suspension (PM10)



Concentrations moyennes annuelles
en dioxyde d'azote (NO₂)



Les cartes de concentrations réalisées à l'aide du modèle urbain couvrant l'agglomération de Dunkerque montrent l'influence forte du secteur industriel sur la répartition des moyennes en particules PM10. Par contre, les moyennes en dioxyde d'azote sont influencées majoritairement par la proximité automobile, et dans une moindre mesure par le secteur industriel, et le secteur maritime au niveau du Port Ouest. Les valeurs limites annuelles (40 µg/m³ en moyenne) sont dépassées pour les deux polluants, en proximité industrielle pour les PM10 sans toutefois toucher les zones urbanisées, et très ponctuellement en bordure de l'A16 pour le dioxyde d'azote.

Par rapport à l'année 2014, on note une baisse des concentrations de fond, ainsi qu'un changement de la répartition des valeurs maximales en PM10 qui est lié à une évolution des émissions industrielles. L'influence du secteur maritime sur le dioxyde d'azote est également plus sensible au niveau du Port Ouest, suite à une évolution de la méthode d'estimation des rejets des navires.

* L'espace industriel est soumis à une réglementation spécifique (Sigale® 2015 - Région Nord - Pas-de-Calais/atmo Nord - Pas-de-Calais).

... DES ÉPISODES DE POLLUTION



© Marchand
Office de Tourisme de Bray-Dunes

En 2015, 12 épisodes de pollution ont été recensés, pour une durée totale de 24 jours. Parmi ces épisodes, 10 répartis sur 21 journées concernent les particules PM10. L'ozone fait son retour en 2015 avec un épisode de 2 jours en juillet, ainsi que lors d'un épisode d'une journée au cours duquel les concentrations en particules ont également franchi le seuil d'information et de recommandation. Les épisodes se répartissent tout au long de l'année. Le 1^{er} trimestre recense le nombre de jours d'épisodes le plus important avec dix jours et l'épisode le plus long, du 16 au 21 mars. Il est à noter que les 3 journées d'alerte, qu'ont connues le Nord et le Pas-de-Calais, se sont déroulées durant ce trimestre.

La diminution du nombre de jours d'épisodes entre 2014 (53 jours) et 2015 (24 jours) n'est pas imputable à la modification des critères de déclenchement mais essentiellement aux conditions météorologiques rencontrées.

* Un épisode de pollution correspond à un ou plusieurs jour(s) consécutif(s) au cours desquels les niveaux réglementaires de la procédure d'information et recommandation, ou d'alerte régionale ont été atteints.

RÉPARTITION DES ÉPISODES DE POLLUTION



Remarque : en 2015 aucun épisode de pollution n'a concerné le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Source atmo Nord - Pas-de-Calais

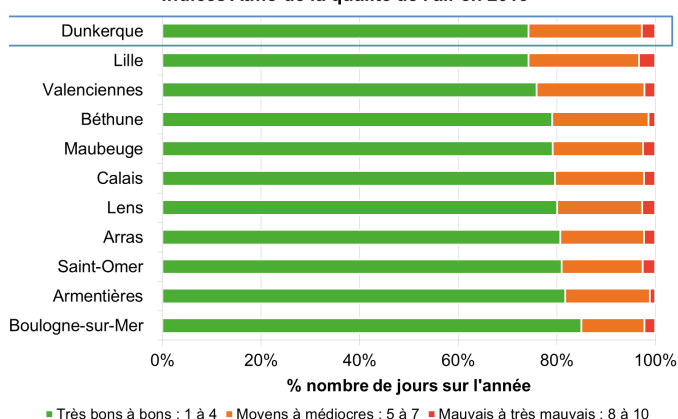


... DE L'INDICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

L'agglomération de Dunkerque a enregistré une qualité de l'air majoritairement bonne voire très bonne 74 % de l'année. Elle figure parmi les agglomérations où ces indices sont les moins bons, ce qui peut être surprenant au regard de sa taille modérée mais peut s'expliquer par la diversité des sources de pollution (industrielles notamment), même si les différences entre les agglomérations sont peu marquées.

Elle fait également partie des agglomérations enregistrant le plus de journées avec une mauvaise qualité de l'air : 10 jours.

Indices Atmo de la qualité de l'air en 2015



À NOTER : L'indice Atmo d'une agglomération est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines (pollution de fond) des 4 polluants suivants : ozone, dioxyde de soufre, particules PM10 et dioxyde d'azote. Le sous-indice le plus élevé, attribué à chacun de ces polluants, détermine la valeur globale de l'indice de la qualité de l'air, sur une échelle de 1 à 10. L'indisponibilité de quelques mesures peut entraîner un manque d'indices sur certaines agglomérations et des pourcentages peu comparables.



... DE LA RÉGLEMENTATION

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles		Episodes de pollution
	sur le territoire	au niveau du NPdC	
Dioxyde d'azote	●	●	NON
Particules PM10	●	●	OUI
Particules PM2,5	● OQ	● OQ	nc
Ozone	● OLT	● OLT	OUI
Dioxyde de soufre	●	●	NON
Monoxyde de carbone	●	●	nc
Benzène	●	●	nc
Benzo(a)pyrène	●	●	nc
Métaux lourds	●	●	nc

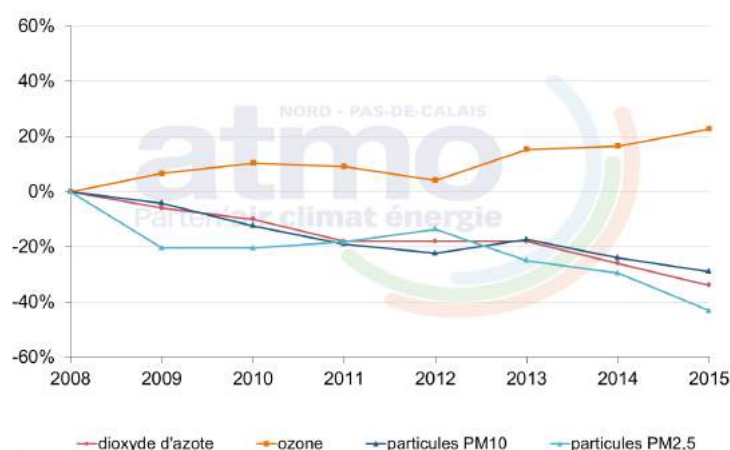
● valeurs réglementaires respectées ● valeurs réglementaires non respectées
OQ : objectifs de qualité OLT : objectifs à long terme
nc : polluant non concerné par la procédure d'information et d'alerte du public

En 2015, les valeurs réglementaires sont respectées par toutes les stations de mesures de la Communauté urbaine de Dunkerque, sauf les objectifs à long terme pour l'ozone (pour la protection de la santé humaine et pour la protection de la végétation) et l'objectif de qualité pour les particules fines PM2,5. Ceci est également observé dans les autres agglomérations du Nord et du Pas-de-Calais. Même si la valeur limite journalière en particules PM10 est bien respectée, des épisodes de pollution ont néanmoins été ponctuellement observés pour les particules PM10 ainsi que pour l'ozone.

Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur www.atmo-npdc.fr et dans le bilan annuel 2015 complet.

QUALITÉ DE L'AIR ÉVOLUTION SUR VOTRE TERRITOIRE DEPUIS 2008

CONCENTRATIONS DES PRINCIPAUX POLLUANTS RÉGLEMENTÉS MESURÉES PAR LES STATIONS DE FOND (URBAINE ET PÉRIURBAINE), EN % DES MOYENNES ANNUELLES PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2008



PRÉCAUTIONS DE LECTURE :

L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations.

Les moyennes sont calculées à partir d'un nombre de stations pouvant évoluer d'une année sur l'autre.

Les écarts observés peuvent être dus également aux variations interannuelles des conditions météorologiques.

Retrouvez le détail de chaque polluant sur www.atmo-npdc.fr et dans le bilan annuel 2015 complet.

Les teneurs en ozone pour les stations de fond, au niveau de la Communauté urbaine de Dunkerque, sont toutes plus élevées que le niveau de 2008. Les concentrations moyennes sont globalement en augmentation (de 9 µg/m³ en 2015, soit une hausse de 23 % par rapport à 2008).

Les courbes pour les particules PM10 et le dioxyde d'azote sont très similaires, avec une tendance à la baisse. Les concentrations en particules PM2,5 sont également en baisse par rapport à 2008 même si la tendance est en très légère hausse entre 2009 et 2012 et puis diminue. Pour ces trois polluants (particules PM10 et PM2,5 et dioxyde d'azote), le plus grand écart avec les valeurs de 2008 est relevé en 2015 (de l'ordre de 29% à 43%, soit une baisse d'environ 9 à 10 µg/m³).

Les concentrations moyennes en dioxyde de soufre en niveau de fond sont toutes très faibles et inférieures à la limite de détection des analyseurs (sauf pour 2008 où elle est très légèrement au-dessus), elles n'apparaissent donc pas sur le graphique. Les concentrations très faibles en dioxyde de soufre observées depuis 2008 confirment cependant la tendance à la baisse observée depuis le début de l'historique. Des concentrations élevées peuvent encore toutefois être ponctuellement observées en situation de proximité industrielle.

PERSPECTIVES

Ces résultats encourageants en 2015 n'altèrent pas, pour autant, notre attention et notre suivi des polluants atmosphériques.

Outre les mesures quotidiennes et l'estimation des polluants par la modélisation, la surveillance de la qualité de l'air doit également prendre en compte des polluants « émergents ».

Réduire les polluants présents dans l'atmosphère guide notre action et notre accompagnement auprès de nos adhérents (services de l'Etat, collectivités, industriels, associatifs) et de nos partenaires (chercheurs, etc.).

De nouveaux défis, de nouvelles priorités guideront notre réflexion en 2016. atmo Nord – Pas-de-Calais continuera à se mobiliser, au cours des prochains mois, pour assurer une surveillance et une évaluation fiables et précises, permettant d'informer la population et d'aider à la décision.

L'année 2016 sera aussi consacrée à définir, avec nos adhérents et ceux de l'ex Région Picardie, un programme d'actions commun, pour les cinq prochaines années.

Après une phase d'écoute et de discussions riches, nous œuvrons pour définir un programme de surveillance de la qualité de l'air ajusté aux territoires, en lien avec la Santé, le Climat et l'Energie. Celui-ci visera à améliorer nos connaissances, à accompagner vos projets et à mobiliser les meilleures techniques et expertises, pour la santé de nos populations et pour l'environnement.

L'enjeu est de taille puisque cette « feuille de route » devra allier des réponses météorologiques, pour assurer des mesures fiables à une approche territoriale prospective, pour faciliter la décision. Elle définira également les actions et les supports les plus pertinents pour étendre l'information et pour aider à la relayer sur les territoires, au quotidien et lors des épisodes de pollution.

Ce nouveau programme sera le socle pour faire fonctionner notre prochaine association, opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2017, à l'échelle de la nouvelle Région.

Enfin, 2016 sera consacré à la valorisation du modèle urbain : mise en ligne des cartes de prévisions quotidiennes sur la CUD, exploitation des cartes stratégiques air pour la planification des projets d'aménagement.



S'informer sur la qualité de l'air

atmo Nord – Pas-de-Calais vous propose des services d'informations gratuits :

- une information SMS ou email en cas d'épisode de pollution ;
- des SMS vous indiquant la qualité de l'air prévue pour le lendemain sur l'agglomération de votre choix ;
- une newsletter par email concernant la qualité de l'air en région et les actualités de l'association ;
- un relais de nos informations sur votre site, les réseaux sociaux, grâce aux outils clés en mains « Air + », mis à votre disposition.

atmo Nord – Pas-de-Calais met également à disposition ses supports pédagogiques.

Pour en savoir plus ou vous abonner, rendez-vous sur le site www.atmo-npdc.fr/publications/telechargements/accedez-aux-telechargements.html

CHIFFRES CLÉS 2015

46
SITES FIXES DE
MESURES

107
ADHÉRENTS
ET 37 SALARIÉS

345 250
PAGES VUES
SUR NOTRE SITE

> 30
POLLUANTS
SURVEILLÉS

29
ÉTUDES
RÉALISÉES

28
ASSOCIATIONS DE
SURVEILLANCE
EN FRANCE

Journée Nationale de la Qualité
de l'Air en septembre 2016

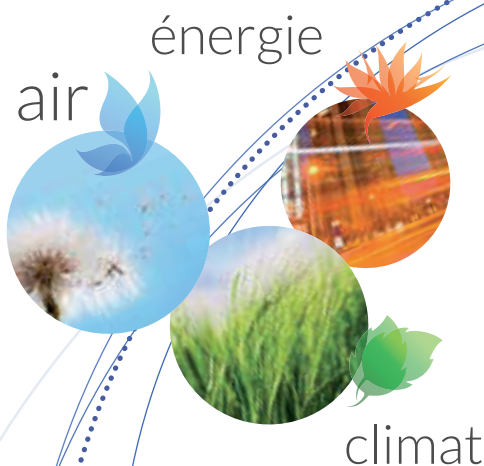
Association pour la surveillance et l'évaluation de l'atmosphère en Nord – Pas-de-Calais

NOTRE ORGANISATION

atmo Nord - Pas-de-Calais est constituée des acteurs régionaux mobilisés sur les enjeux de la qualité de l'Air, en lien avec la Santé, le Climat et l'Énergie (les collectivités, les services de l'État, les émetteurs de polluants atmosphériques, les associations). Ils définissent ensemble le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air du Nord et du Pas-de-Calais. Le nouveau programme 2017-2021 est actuellement en cours d'élaboration.

NOS MISSIONS

S'appuyant sur ce programme, atmo Nord - Pas-de-Calais surveille les polluants atmosphériques, informe, alerte et met à la disposition de ses adhérents des outils d'aide à la décision pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets. Depuis 2011, plus de 100 études ont été menées sur le Nord et le Pas-de-Calais.



EN ADHÉRANT À ATMO NORD - PAS-DE-CALAIS, VOTRE TERRITOIRE :

contribue à une surveillance régionale indépendante, efficace et adaptée aux enjeux régionaux dans le cadre du « pacte associatif » (participation aux différentes réunions de concertation pour contribuer à définir les programmes d'actions Air Climat Énergie) ;

entre dans une dynamique collective, en participant aux programmes collectifs d'intérêt général avec d'autres partenaires, pour une mutualisation des moyens ;

bénéficie d'un accompagnement personnalisé dans le cadre du « pacte associatif », mais aussi sur des études plus spécifiques pour votre collectivité ou votre territoire.

atmo Nord - Pas-de-Calais
55 place Rihour - 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30 - Fax : 03 59 08 37 31
contact@atmo-npdc.fr
www.atmo-npdc.fr